

Modalités d'inscription au restaurant scolaire année 2022-2023

Inscription

Chaque enfant doit avoir fait l'objet d'une inscription auprès de la société CONVIVIO-LTR. Elle doit être renouvelée chaque année.

Le document d'inscription doit être accompagné d'un **VERSEMENT INITIAL de 70 € par enfant** et de l'attestation d'assurance.

Ce versement initial créditera votre compte pour payer les repas consommés par votre enfant **à compter du 1er jour de la rentrée.**

Les chèques bancaires en règlement du versement initial seront débités le 31 août 2022.

L'inscription pour l'année 2022-2023 ne sera pas prise en compte sans le règlement initial ainsi que le règlement du solde de l'année scolaire 2021-2022.

Seuls les enfants dûment inscrits seront accueillis au restaurant le jour de la rentrée scolaire.

Badge (ou carte)

Tous les enfants scolarisés à Sainte-Thérèse et Joseph Bourreau qui fréquentaient régulièrement le restaurant ont déjà leur badge ; ils doivent le conserver pendant toute leur scolarité (maternelle, élémentaire).

Un badge individuel sera gracieusement fourni aux nouveaux inscrits.

En cas de perte, un deuxième badge sera fait et facturé 4 €.

Prix des repas

Attention les tarifs sont ceux de 2021-2022 ; ils peuvent être changés pour la rentrée.

Paiement

Tout au long de l'année, le paiement des repas se fait en approvisionnant le compte famille. Le règlement pourra se faire en ligne via votre portail famille ou être envoyé au restaurant scolaire ou déposé dans la boîte aux lettres prévue à cet effet au restaurant scolaire.

Achat de tickets : pour les enfants fréquentant le restaurant scolaire **très rarement**, ou présentant un compte famille débiteur, il sera possible d'acheter des tickets par 5 unités à la fois auprès du chef de cuisine.

Contrôle d'accès

Pour accéder au restaurant, le compte doit toujours être créditeur. Un système de pointage électronique permet de valider la présence de l'enfant et la facturation du repas.

Les familles recevront un relevé mensuel du nombre de repas consommés par leur(s) enfant(s).

Infos cantine

Karine Anis est à votre disposition tous les jours scolaires.
Restaurant scolaire : 02 47 27 28 53

Tarifs 2021-2022 (donnés à titre indicatif)

Commune :	
• maternelle	3.50 €
• primaire	3.75 €
Tarifs réduits (30%) famille nombreuse (3e enfant) :	
• maternelle	2.45 €
• primaire	2.62 €
Tarifs réduits (50%) famille nombreuse (4e enfant) :	
• maternelle	1.75 €
• primaire	1.87 €
Repas exceptionnels et hors commune :	
• maternelle	4.00 €
• primaire	4.15 €

A renvoyer accompagné des pièces à fournir dès que possible et **au plus tard le 31 mai 2022**

- Par courrier : CONVIVIO – LTR : 4 Mail de la Papoterie – 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
- Par mél : administration.esvres@convivio.fr
- Dépôt sous enveloppe au restaurant scolaire

Nom et prénom de l'enfant	Sexe	Date de naissance	Nom de l'établissement			Frère/soeur scolarisé(e)
			Classe en septembre 2022	Sainte-Thérèse	Les Sources	
	M <input type="checkbox"/>					oui <input type="checkbox"/>
	F <input type="checkbox"/>					non <input type="checkbox"/>
Nom et coordonnées de l'assurance		Numéro de police d'assurance				

Pièces à fournir :

- /// Le présent formulaire **dûment complété et signé (un par enfant)**,
- /// **Relevé d'identité bancaire si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique**
- /// **Versement initial de 70 €**
- /// **Attestation d'assurance Responsabilité civile**
- /// **Pour les enfants souffrant d'une allergie**, se rapprocher du directeur d'école afin de faire les démarches nécessaires à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : fournir le dossier du PAI complété ou, dans l'attente, un certificat médical précisant l'objet de l'allergie alimentaire avec le dossier d'inscription. En cas de non-fourniture du dossier complet, la Mairie et le Prestataire déclinent toute responsabilité.



Si le dossier est incomplet, votre enfant ne pourra pas accéder au service de restauration scolaire.

Cadre réservé à CONVIVIO	
Classe (en septembre 2022)	N° badge

Nom de l'enfant :					Prénom :					
Fréquentation à la cantine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi						
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
Inscription occasionnelle	<input type="checkbox"/>									
Régimes particuliers*	<input type="checkbox"/> régime sans viande				<input type="checkbox"/> Allergie nécessitant un PAI					

* Seuls les régimes sans viande et les PAI font l'objet d'un plat de substitution.

** **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** : afin de permettre l'accueil des enfants souffrant d'allergies alimentaires, il est nécessaire d'établir un PAI en lien avec l'école, un médecin et la restauration scolaire.



Votre enfant déjeunera-t-il le jour de la rentrée des classes ? oui non

Responsables légaux				
	Responsable 1		Responsable 2	
	Père <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/>
Nom / Prénom				
Adresse				
Situation familiale	Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>			
Autorité parentale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Téléphone fixe				
Téléphone portable				
Adresse mél				
Droit à l'image	<input type="checkbox"/> autorisation de diffusion <input type="checkbox"/> pas d'autorisation			

FACTURATION

Payeur si différent du responsable légal : (1 seule facture par enfant)

Adresse de facturation :

Souhaitez-vous bénéficier :

- du paiement en ligne par internet ? oui non
- du prélèvement (fournir un RIB) ? oui non

Souhaitez-vous recevoir votre relevé de situation : par courrier par mail (à préciser)

Pour votre information : tout badge endommagé fera l'objet d'une refacturation à la famille.

Je soussigné(e) M./Mme déclare exacts les renseignements indiqués ci-dessus pour l'année scolaire 2022/2023 et approuve le règlement intérieur de la restauration scolaire consultable sur le site internet www.esvres.fr rubrique « Enfance et Famille ». En cas de non-respect de ce règlement, je sais que je m'expose à des poursuites et à l'exclusion de mon enfant du service.

Fait à le Signature du responsable légal

A renvoyer accompagné des pièces à fournir dès que possible et **au plus tard le 31 mai 2022**

- Par courrier : CONVIVIO – LTR : 4 Mail de la Papoterie – 37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
- Par mél : administration.esvres@convivio.fr
- Dépôt sous enveloppe au restaurant scolaire

Nom et prénom de l'enfant	Sexe	Date de naissance	Nom de l'établissement			Frère/soeur scolarisé(e)
			Classe en septembre 2022	Sainte-Thérèse	Les Sources	
	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>					oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Nom et coordonnées de l'assurance		Numéro de police d'assurance				

Pièces à fournir :

- /// Le présent formulaire **dûment complété et signé (un par enfant)**,
- /// **Relevé d'identité bancaire si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique**
- /// **Versement initial de 70 €**
- /// **Attestation d'assurance Responsabilité civile**
- /// **Pour les enfants souffrant d'une allergie**, se rapprocher du directeur d'école afin de faire les démarches nécessaires à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : fournir le dossier du PAI complété ou, dans l'attente, un certificat médical précisant l'objet de l'allergie alimentaire avec le dossier d'inscription. En cas de non-fourniture du dossier complet, la Mairie et le Prestataire déclinent toute responsabilité.



Si le dossier est incomplet, votre enfant ne pourra pas accéder au service de restauration scolaire.

Cadre réservé à CONVIVIO	
Classe (en septembre 2022)	N° badge

Nom de l'enfant :		Prénom :		
Fréquentation à la cantine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inscription occasionnelle	<input type="checkbox"/>			
Régimes particuliers*	<input type="checkbox"/> régime sans viande		<input type="checkbox"/> Allergie nécessitant un PAI	

* Seuls les régimes sans viande et les PAI font l'objet d'un plat de substitution.

** **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** : afin de permettre l'accueil des enfants souffrant d'allergies alimentaires, il est nécessaire d'établir un PAI en lien avec l'école, un médecin et la restauration scolaire.



Votre enfant déjeunera-t-il le jour de la rentrée des classes ? oui non

Responsables légaux		
	Responsable 1	Responsable 2
	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>	Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/>
Nom / Prénom		
Adresse		
Situation familiale	Marié(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>	
Autorité parentale	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Téléphone fixe		
Téléphone portable		
Adresse mél		
Droit à l'image	<input type="checkbox"/> autorisation de diffusion <input type="checkbox"/> pas d'autorisation	

FACTURATION

Payeur si différent du responsable légal : (1 seule facture par enfant)

Adresse de facturation :

Souhaitez-vous bénéficiaire :

- du paiement en ligne par internet ? oui non
- du prélèvement (fournir un RIB) ? oui non

Souhaitez-vous recevoir votre relevé de situation : par courrier par mail (à préciser)

Pour votre information : tout badge endommagé fera l'objet d'une refacturation à la famille.

Je soussigné(e) M./Mme déclare exacts les renseignements indiqués ci-dessus pour l'année scolaire 2022/2023 et approuve le règlement intérieur de la restauration scolaire consultable sur le site internet www.esvres.fr rubrique « Enfance et Famille ». En cas de non-respect de ce règlement, je sais que je m'expose à des poursuites et à l'exclusion de mon enfant du service.

Fait à le Signature du responsable légal